

Cette commune de l'Oise propose à ses 12 000 habitants un choix d'abonnements numériques à bas prix grâce à un service public alternatif. Qui dit mieux ?

Dans un monde idéal, les opérateurs privés n'existeraient pas. Eh bien, même si le monde idéal n'existe pas (encore), une commune communiste de l'Oise a démontré qu'une offre publique numérique pas chère et de bonne qualité était possible. Avec 15,25 euros pour le duo Internet-télévision et 30,25 euros pour l'offre triple play (Internet, 82 chaînes de télévision, téléphone), la ville de Montataire a lancé, début septembre, une campagne de publicité incitant ses ouailles à « surfer à grande vitesse sur l'offre la moins chère du monde ».

Une première en France qui relève dans cette commune d'une tradition de gestion pu-

LE CHIFFRE
15,25

c'est, en euros, le prix de l'offre, par câbles pour le duo Internet-télévision, et 30,25 euros pour l'offre triple play (Internet, 82 chaînes de télévision, téléphone).

Plus fort que Free, la « Montataire Box » !



Mairie de Montataire

En trois mois, 180 abonnements ont déjà été ouverts par le service de la ville, qui emploie trois personnes à cet effet.

blique de l'énergie. La Régie communale du câble et de l'électricité a été créée en 1925. Cette régie prend donc en charge la distribution d'électricité, la fourniture d'électricité, la maintenance de l'éclairage public et, depuis 1994, la gestion du réseau du câble. « La diffusion de la télé hertzienne depuis la tour Eiffel et Saint-Just-en-Chaussée n'arrivait pas toujours à atteindre l'ensemble des foyers car notre ville est dans une cuvette. Le débit d'Internet était aussi très faible. Il y avait donc de nombreuses zones d'ombre », explique le di-

recteur de cette régie, Alexandre Dunoyer. La ville lance, en 2010, des travaux pour développer la fibre optique. « Aujourd'hui, tous les habitants peuvent avoir accès à un bon niveau de débit à toute heure du jour et de la nuit pour un prix raisonnable. Il n'y a aucune durée d'engagement et pas de frais de mise en service », détaille-t-il. En trois mois, 180 abonnements ont déjà été ouverts par le service de la ville, qui emploie trois personnes à cet effet.

Anne-Sophie Gatineau est une jeune abonnée. Elle s'est installée à Montataire début

décembre. « J'ai d'abord cherché un abonnement avec un opérateur privé mais on me proposait une offre globale à 30 euros sans la télévision. Je n'avais ni antenne ni parabole donc cela ne me satisfaisait pas. J'ai vu des panneaux d'affichage dans la ville sur l'offre à 15 euros, je suis allée à la régie et, dans la journée, ils ont ouvert une ligne. Au début, je voulais prendre une offre avec un haut débit mais la régie m'a proposé d'essayer l'offre la moins chère d'abord. C'était étonnant qu'ils ne me poussent pas à la consommation ! » Sur

les conditions d'engagement, il y a comme un gouffre entre l'offre privée et l'offre publique : « On est toujours tenu par le privé, on doit payer dès qu'on veut changer d'offre et on nous pousse toujours à prendre le plus cher. À la régie, ce qui est bien, c'est qu'il n'y a pas d'engagement. On peut choisir et changer d'offre sans payer. Ils sont très disponibles et efficaces. J'en suis très satisfaite. » Free et les autres opérateurs privés, qui se livrent une farouche concurrence, n'ont qu'à bien se tenir.

IXCHEL DELAPORTE